

LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0020

Édition du 14 juin 2019



Sommaire

A la Une : Référendum d'initiative partagée	P.2
Dossier : Nos libertés en péril	P.3-8
Le Billet de la Gazette	P.8
Le Zoom	P.9-10
Quartier Libre	P.11
Pause Café	P.12-13



WALLTWEET

Un site #ADP qui plante, sans lien avec #France-connect, des électeurs qui ne peuvent pas s'inscrire, un procédure captcha à 8 lettres... Rassurez-moi, le Ministère ne voudrait quand même pas faire fuir 4,7 M de gens ?

@JulienAubert84 18:27 - 13 juin 2019

Honte au ministre de l'intérieur @CCastaner qui n'est pas capable de proposer un outil fonctionnel pour le référendum d'initiative partagé. Ou est-ce une volonté délibérée de rendre plus complexe la collecte des signatures ? #ADP #ReferendumADP

@mbompard 09:02 - 7 juin 2019

Le référendum d'initiative partagé

Le R.I.P. (référendum d'initiative partagée) concernant la privatisation du groupe ADP (Aéroports de Paris) a été mis en ligne ce 13 juin et les citoyens ont eu la joie (ironie) de découvrir en plus des bugs informatiques que leurs noms seraient sur une liste consultable par tout le monde. Adieu l'anonymat.

Dès minuit ce 13 juin, la plateforme pour recueillir les signatures de soutiens à la proposition de loi référendaire ouvrait ses portes, avec son lot de bugs informatiques. Entre le besoin de rafraîchir la page internet toutes les deux minutes, de recommencer à noter ses informations, certains n'ont même pas réussi à signer car ils étaient introuvableables par le système sur les listes électorales.

Niveau impartialité

Sachant que cette proposition de loi référendaire fait suite à une loi soumise et votée par la majorité au pouvoir, il y a de quoi se poser des questions sur l'impartialité et l'objectivité de ce site internet qui pour rappel est un site fait et géré par le gouvernement en place, donc la majorité...

Il n'y a pas de compteur en ligne, rien qui permet d'assurer que le bon nombre de soutiens apportés seront officialisés.

Pire encore, lorsqu'on consulte la page qui doit afficher la liste des participants on peut y lire : "Aucun soutien n'est accepté à ce jour". Accepté ?! Que cela signifie-t-il ? Est-ce le gouvernement duquel les citoyens essayent de se faire entendre depuis des mois qui doit accepter la signature ? Car si c'est le cas, il risque fort d'y avoir des signatures perdues dans les méandres binaires d'internet.

En bas du site, nous pouvons aussi voir : Tous droits réservés © Ministère de l'intérieur.. Faut-il rappeler les chiffres contestés des manifestations GJ ? Est-ce une bonne idée de laisser

un calcul aussi important et crucial entre les mêmes mains ?

Adieu l'anonymat

Les citoyens motivés dès la première minute et surpassant les bugs informatiques incessants, ont eu le privilège de découvrir une coquille.. En effet, à cause d'une loi organique de 2013 (votée à l'époque par la majorité socialiste), il n'y a pas d'anonymat lorsqu'on signe une pétition.

Ce qui veut dire que chaque personne qui apportera son soutien sera fichée. Fiche qui devrait être supprimée à la clôture du recueil de signatures.

Même si on ne peut reprocher au gouvernement actuel cette loi (pour une fois ce n'est pas lui), on peut tout de même noter que cela en a refroidi pas mal.. Vu le contexte actuel, les gens ont peur de voir leur nom apparaître publiquement et sur une liste détenue par le gouvernement.

Quel est l'enjeu réel ?

Il y a bien entendu le fait que si cette proposition de loi référendaire passe, la loi pour la privatisation d'ADP sera annulée. Mais il y a surtout un enjeu concernant les droits démocratiques des citoyens.

En effet, si jamais le nombre de signatures est atteint, et que par quelque entourloupe que ce soit, cela ne change rien à la privatisation du groupe ADP, le gouvernement devra

se justifier sur cette "démocratie" qu'il aime tant mettre en avant.

Souvenez-vous du référendum de 2005.. Donc il ne faut pas se voiler la face et se dire avec certitude que cette privatisation ne passera pas, mais il faut se battre pour notre démocratie et nos droits.

Comment apporter son soutien ?

Il y a à disposition deux possibilités pour apporter son soutien

- via la plateforme : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

- via un formulaire papier : Cerfa n°15264*01 (vous le trouverez facilement en ligne). Ce document est à remplir et à déposer à votre mairie afin qu'une autorité compétente vous le valide. ■



Note de la rédaction : durant les prochains mois nous ferons une chronique journalière concernant les privatisations afin de vous aider à comprendre les tenants et aboutissants de telles décisions.



Kant, philosophe allemand des lumières, insiste tout particulièrement sur l'idée d'humanité : « La liberté est l'unique droit originel revenant à chaque homme en vertu de son humanité ». LREM, par sa politique bulldozer, écrase sans ménagement nos libertés durement acquises par le passé afin de servir les seuls intérêts d'une élite tout en se protégeant de toute forme de révolte. Elle nous retire peu à peu toute humanité.

Le gouvernement s'attaque de front à une population qui se veut engagée et participative

Avec arrogance et indifférence, ne supportant aucune critique, aucune opposition, aucune initiative venant du peuple, certains élus ont ouvertement déclaré la guerre à toute revendication et toute protestation, voire ils ont tenté de les museler à l'avance comme avec l'article 1 de la loi Blanquer.

Alors que la campagne électorale de Macron promettait la fraîcheur et l'élan d'une politique nouvelle, Macron et ses ministres laminent la France prise dans l'étau de l'oppression et du profit, rabaissant les Français au rang de jouets d'une politique qui accentue une économie de marché hyper-libérale qui les dépasse et les déshumanise. Combien de faits de

la part des élus bafouent les droits de l'homme !

Les lois que l'exécutif élabore dans tous les sens et dans la précipitation rognent le plus souvent la liberté et l'égalité qui sont intimement liées dans le sens où tout le monde n'est plus soumis au même régime ; ce que l'on donne à l'un, on le retire à l'autre. Ce qui, pour les lésés, entame leur autonomie, à savoir la possibilité de gérer leur existence comme ils l'entendent.

Appauvrir la population est le meilleur moyen de la déposséder et ainsi de l'asservir

On se rappelle évidemment la mise en place de la flax taxe qui accompagne la suppression de l'ISF ; toutes deux bafouent l'article 3 de La Déclaration des droits de l'homme qui veut que tout contribuable paye des impôts à hauteur de sa part contributive.

Cette mesure a encore réduit le pouvoir d'achat des classes moyennes et des plus défavorisées, et par conséquent leur liberté de vivre et consommer à leur guise.

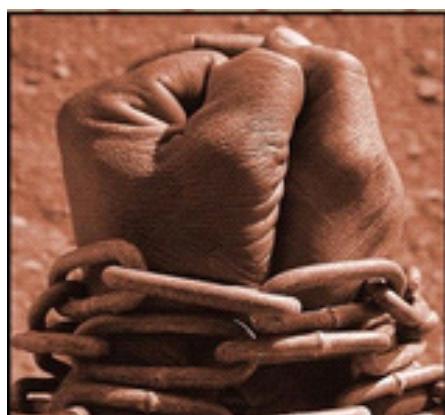
Sans compter l'augmentation de l'électricité, du gaz et de toutes les taxes indirectes : sur le tabac, l'alcool, le carburant... On craint aussi d'autres méfaits liés à une réforme en cours des retraites.



Louis Maurin, président de l'Observatoire des Inégalités (association indépendante de l'Etat), dénonce les deux poids deux mesures d'Emmanuel Macron dans la lutte contre la pauvreté qui creuse encore l'écart entre une élite de plus en plus riche à qui l'on a fait cadeau de plusieurs milliards (ISF) tandis que la lutte contre la pauvreté a vu son budget s'amenuiser.

Louis Maurin insiste sur les coups de pub ou de com, poudre aux yeux du public, comme s'occuper davantage des établissements scolaires en zones sensibles ou prévoir des petits déjeuners gratuits dans certaines écoles qui relèvent, selon lui, du mépris car ces « cadeaux » dérisoires masquent l'absence d'aide réelle aux familles en grande précarité.

Par ailleurs seulement 10% de la population pauvre sont regroupés dans des quartiers bien spécifiques ; les autres sont disséminés partout en France, surtout dans les grandes villes





et quelques uns en zones rurales et l'on trouve des enfants de familles pauvres dans toutes les écoles publiques.

La pauvreté augmente depuis 2010 et touche entre 5 et 9 millions de personnes en France.

Ce taux varie en fonction du seuil de pauvreté qui est retenu (855 ou 1026 euros) selon l'Observatoire des Inégalités. S'ajoutent à cet ensemble tous ceux qui, après avoir honoré toutes les factures incompressibles, se privent de plus en plus de tout : de viande, de poisson, de fruits frais, de loisirs, de sorties, de vacances, de voyages...

Ces dernières années, le sentiment de privation et de paupérisation s'est généralisé même aux classes moyennes.

Richard Béninger, secrétaire national du Secours populaire, d'après un sondage IPSOS, précise : "Cette année, 2018, nous avons mis l'accent sur les

problèmes liés à l'alimentation.

Plus de 80% des sondés nous disent qu'avoir des difficultés pour s'alimenter est un marqueur de pauvreté."

Les petits salaires sont bloqués comme ceux des retraités et des fonctionnaires. On multiplie les contrats précaires, même dans la fonction publique, évalués au SMIC ou même moins.

Plus les personnes sont dans l'embarras financier, plus elles sont en précarité et en mésestime de soi, plus elles sont dociles car fragilisées. Elles songent alors moins à défendre leurs loisirs et leurs libertés individuelles que leur fin de mois !

Ce gouvernement continue aussi de vendre au privé le patrimoine français

Aéroports, barrages, HLM, hôpitaux, Engie gaz, la française des jeux, etc, sont sur la sellette et en passe de se retrouver entre les mains du privé après avoir été subventionnés par les contribuables. On glisse aussi de plus en plus vers la privatisation des écoles ou des lycées.

Ces mesures destituent les français des bénéfices que ces biens publics rapportent qui dépassent leur coût, contrairement à ce que l'on veut faire croire, et réduit leur liberté de participation à la gestion de leur propre patrimoine qui est littéralement pillé.

Par une concurrence déloyale des

grandes firmes ou des grosses boîtes qui raflent tous les marchés, ces mesures nuisent également à la prospérité et la multiplication des artisans et des PME de même qu'elles empêchent une vraie politique de réindustrialisation, donc de création d'emplois, le tout faisant des Travailleurs et de leur famille les prisonniers d'une crise qui ne perdure que pour eux.

Soumis, ceux qui sont parfaitement assistés se cantonnent à l'inaction et au silence.

Ceux qui sont dans la survie ou ceux qui luttent sans cesse contre les difficultés afin de ne pas sombrer dans la précarité se sentent oubliés et finissent par se résigner.

Le mouvement des GJ est donc une surprise autant qu'une exception toutes ces dernières années.

Mais peu de gens descendant finalement dans la rue au regard du nombre de concernés par des mesures préjudiciables.

Le gouvernement impose sa vision des soins aux Français

Pour contenter les grands laboratoires comme Big Pharma et Sanofi et accroître leurs bénéfices, la ministre de la santé Buzyn n'hésite pas à se contredire.

Elle veut à tout prix généraliser toutes sortes de vaccins. Par exemple elle veut imposer le vaccin de la grippe à tout le monde mais elle affirme en même temps qu'il est inefficace.

Surtout cela rapporterait gros au laboratoire Sanofi qui détient la part la plus importante de vaccins, d'autant plus que Buzyn a accepté qu'il en double le prix.

D'autres médicaments, la liste noire des anxiolytiques et somnifères, sont, eux, encore autorisés malgré les dangers réels de maladies graves comme Alzheimer et les risques de mort qu'ils représentent car, très consommés par les Français, ils rapportent aux grands laboratoires.

L'Homéopathie: la fin du remboursement pour bientôt ?

Selon la Haute autorité de santé



(HAS), les granules homéopathiques offrent "un service médical insuffisant". Suite aux nombreux doutes de



certains spécialistes sur leur efficacité, les granules homéopathiques risquent, très bientôt, de ne plus être remboursées par l'Assurance Maladie.

Selon les laboratoires homéopathiques, les granules ne coûtent que 130 millions d'euros par an à la Sécurité sociale, tandis que les médicaments classiques coûteraient 20 milliards.

Dans tous les cas, l'homéopathie ne présente aucun risque et Buzyn leur accorde « un effet placebo ».

Buzyn veut aussi interdire les huiles essentielles et critique la naturopathie

En fait toutes ces médecines douces et naturelles, « ces pratiques ésotériques », qui font concurrence aux grands laboratoires, sont fortement contestées. Il suffirait pourtant de mieux les réglementer au lieu de les supprimer.

Le non remboursement ou que très partiel de certaines pratiques médicales s'observent déjà en France depuis toujours (psychothérapie, ostéopathie, acupuncture, hypnose, sophrologie...) et leur marginalisation par les gouvernements successifs autorise les charlatans qui discréditent parfois ces pratiques qui ont par ailleurs fait leurs preuves grâce à de vrais professionnels.

Les mesures restrictives de l'État s'étendent désormais aux médicaments ou à leurs équivalents naturels. De sorte que les Français, déjà victimes des déserts médicaux, n'auront toujours pas la possibilité de choisir

leur type de soin et sont désormais contraints dans la prise de médicaments.

Certains élus combattent également les libertés politiques ou individuelles ouvertement

On a pu noter l'évolution ces derniers mois du traitement des GJ, de plus en plus répressif et violent, puis de toutes formes de manifestation ou de protestation.

Les élus appliquent la loi anti-casseurs à outrance permettant même à certaines villes d'interdire toute manifestation ; ce qui est pourtant anti-constitutionnel.

Les syndicats ne sont pas non plus épargnés. On se souvient du 1er mai qui a réservé, à Paris, un accueil violent aux syndicats, notamment à la CGT et ceux de l'Éducation Nationale (U.FSU) bloquant leur marche avant même le départ.

Le Sénat - SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019- Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 mai 2019 - PROPOSITION DE LOI L'article 122-6 du code pénal est complété par un alinéa ainsi rédigé : article unique :

Usage des armes par les forces de l'ordre



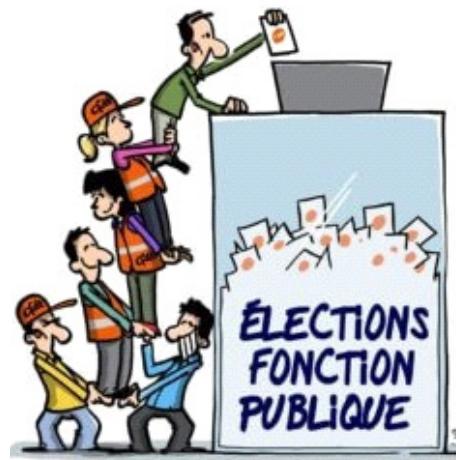
Cette formation vous permettra de vous approprier les nouvelles dispositions relatives à l'emploi des armes.

« Est présumé avoir agi en état de légitime défense tout agent de la police municipale, de la police nationale ou de la gendarmerie nationale qui fait usage de son arme dans l'exercice de ses fonctions, en dehors des cas prévus à l'article L. 435-1 du code de la sécurité intérieure. »

(Ces cas sont la légitime défense, l'état de nécessité ou l'ordre ou l'autorisation de la loi.)

En définitive, dès qu'un agent des forces de l'ordre quelles qu'elles soient et en exercice usera de son arme, il

TOUS UNIS !



sera dorénavant d'office décrété en légitime défense ! Très inquiétant ! Cela innocentera tous ceux qui, à l'instar de ces derniers mois, s'acharneront contre les manifestants, blessés, mutilés.

Le gouvernement, au lieu de donner des réponses politiques aux problèmes, les agrave

Il ignore, lâche les chiens ou brise les grèves :

- Des médecins ont été réquisitionnés, fin mai, par ordre du préfet du Jura pour assurer les soins aux urgences de l'hôpital de Lons-le-Saunier : une mesure prise afin de faire face au manque de personnel, en grève ou en arrêt maladie. Une décision qui peut paraître légitime mais d'une grande pauvreté sur le plan politique, une non réponse au réel malaise qui règne dans les hôpitaux. Ces réquisitions augmentent encore la surcharge de travail et entraînent un total épuisement des équipes soignantes. D'autres arrêts maladie sont à craindre ainsi que des suicides qui ont lieu un peu partout en France dans le milieu hospitalier.

- Au lieu d'accepter le dialogue, Blanquer a aussi donné l'ordre aux proviseurs des lycées de recruter, cette année, beaucoup plus de surveillants extérieurs, étudiants et retraités, qu'il

n'en faut afin de contrer la grève des enseignants qui menace le 1er jour des épreuves du Bac, le 17 juin.

- Encore plus clair, l'article 1 de la loi Blanquer prévoit que le chef d'établissement peut suspendre les enseignants 3 jours sans rémunération, sans préciser les causes ni les « fautes » qui justifieraient une telle sanction. Il impose aussi le devoir d'exemplarité aux enseignants sous peine de révocation et étend aussi aux familles l'interdiction de critiquer le système scolaire.

- Les enseignants ne seront plus consultés sur rien, réduits à de simples exécutants.

- La loi Blanquer remet le fondement même de leur statut en cause.

Le gouvernement rejette la participation des syndicats de l'Éducation Nationale

La loi Blanquer dissout en effet les commissions paritaires (CAP ou CAPA) gérées le plus souvent par des responsables syndicaux qui font partie du corps enseignant ; elles participent à la gestion des mouvements de mutations, aux promotions, et les régulent ; elles interviennent aussi sur les décisions prises par les Inspections Académiques et les Rectorats.

Petit retour sur l'histoire du paritarisme !

Créé par la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, le paritarisme est un des éléments fondamentaux de l'indépendance des fonctionnaires.

Afin d'éviter de reproduire les erreurs du régime de Vichy, durant lequel les fonctionnaires étaient sou-

mis aux ordres de leur hiérarchie et du pouvoir en place sans possibilité de désobéir, s'est imposé la nécessité d'un statut des fonctionnaires protecteur autant pour la population que pour les fonctionnaires eux-mêmes.

C'est dans cet esprit que l'article 1er de la loi du 19 octobre 1946 portant sur le statut général des fonctionnaires (uniquement d'État à l'époque) pose les trois principes fondateurs de leur statut :

1) le principe d'égalité d'où est issue la règle de l'accès à la Fonction publique par voie de concours

2) le principe d'indépendance où le grade, propriété du fonctionnaire, est séparé de son emploi

3) le principe de responsabilité tiré de l'article 15 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui donne : « à la société le droit de demander compte à tout agent public de son administration ».

Le principe d'indépendance, essentiel pour prévenir les errements du régime de Vichy, est ainsi assuré par la déconnexion du grade et de l'emploi. Cela veut dire en pratique que le piston est exclu et que la carrière

du fonctionnaire lui appartient, quel que soit l'emploi qu'il peut être amené à occuper, protégé donc concrètement des pressions hiérarchiques, locales ou gouvernementales.

Le principe d'indépendance protège ainsi également les usagers en leur assurant le même service public partout sur le territoire.

Le paritarisme a été créé pour permettre de contrôler que ce principe d'indépendance est bien respecté : toutes les opérations de gestion individuelle (avancement d'échelon, promotion de grade, mutation, etc.) sont examinées en commission paritaire, composée pour moitié de représentants de l'administration et pour moitié de représentants des personnels.

Ce fonctionnement paritaire permet de garantir à chaque personnel un traitement transparent et égalitaire de sa situation pour chaque opération de gestion, et permet donc d'asseoir le principe d'indépendance.

Le statut des fonctionnaires a ensuite été consolidé par la loi Le Pors de 1983 qui unifie les trois volants de la Fonction publique (État, territoriale et hospitalière), et réaffirme en particulier l'indépendance des fonctionnaires en rappelant que les fonctionnaires sont des citoyens à part entière et que la liberté d'opinion leur est garantie.

Aussi, le principe d'indépendance est encore renforcé par l'article 28 qui précise que « Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**

donné est manifestement illégal ou de nature à compromettre gravement un intérêt public. »

En remettant en cause le principe d'égalité, en généralisant la contractualisation sans concours, en imposant l'exemplarité qui fait des enseignants les serviteurs directs de l'État et en supprimant le principe d'indépendance en vidant les commissions paritaires de leur substance, la loi dite de modernisation de la Fonction publique, loi de « la confiance », représente en fait un danger extrêmement grave pour la Fonction publique, ses agents et ses usagers.

En somme, un retour en arrière, aux relents de l'esprit de Vichy !

Le gouvernement vise à étendre son idéologie et à régner en seul maître

- L'exécutif met l'administration sous pression. Le président a convoqué les représentants de la haute fonction publique, ce qui est une première dans toute l'histoire de la Ve République.

Macron poursuit sa logique d'une fonction publique à la merci totale de l'État et envisage le remplacement de hauts fonctionnaires plus en phase avec le gouvernement.

Fin mai, le président de la République a annoncé qu'il souhaitait que les nominations à la tête des administrations centrales puissent refléter « Notre volonté afin que les réformes soient accélérées » : « système des dépouilles » consistant à remplacer les responsables clés des administrations par des personnalités dont la loyauté est acquise au nouveau pouvoir. « Il est évident que le déploiement des politiques publiques nécessite que les responsables des administrations centrales soient parfaitement en accord avec ces déploiements ». C'est lui qui le dit mais ce n'est pas une nécessité car tout fonctionnaire assume sa tâche ou sa mission.

- A peine élu eurodéputé de La République en marche, Gilles Boyer se



fait déjà remarquer.

« Un maire qui sera réélu sans l'apport de LREM et du Modem sera un ennemi du président », a-t-il déclaré de manière radicale le 30 mai sur Europe 1. Une manière d'avertir tous les candidats potentiels aux élections municipales qui auront lieu dans un an, en 2020. Cette vision absolue ne plaît pas du tout au monde politique et fait polémique.

Macron a déjà à sa botte une grande partie des médias mais compte aller plus loin

- Les oligarques ou la classe dominante de la presse à grande diffusion, radio et télévision, servent le gouver-

nement. accepte depuis l'auto-censure, mais aussi une censure d'État qui croît de manière inquiétante depuis l'investiture d'Emmanuel Macron. Même Bernard-Henri Lévy, dans *Le Point*, tient un bloc-note hebdomadaire qui oscille entre le tract macroniste et l'homélie dirigée contre les « populistes », les « démagogues » et autres « factieux ». Tout est possible et rien ne dérange.

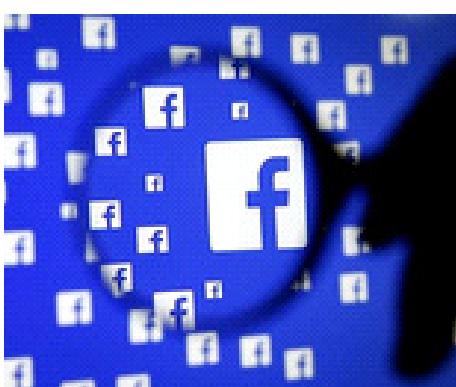
- Macron s'attaque aussi aux réseaux sociaux et souhaite contrôler le contenu des discussions.

Alors que la France arrive très largement en tête du nombre d'interventions Facebook censurées dans le monde, Macron envoie des sbires fonctionnaires pour renforcer encore plus le contrôle de la parole des Français sur le réseau social. Les « contenus haineux » dont il parle n'ont même pas de définition claire. En plus des enseignants qui sont désormais interdits de toute critique, les Français risquent de ne plus pouvoir dire ce qu'ils veulent par le biais d'internet d'ici quelques années.

En conclusion

La France présente un double héritage, à la fois monarchique ou absolutiste avec un État aussi imposant que coûteux ainsi que révolutionnaire et protestataire par sa capacité à se rebeller.

D'ailleurs, sous des formes variées, renouvelées et évolutives, on devine encore ces deux tendances.



nement. On se souvient, cet hiver, de l'idée de Macron encore non concrétisée d'une espèce de censure de la presse. Mesure inutile dans le sens où la presse, qu'elle soit publique ou privée, faillit à son rôle de contre-pouvoir. Pour avoir très largement plébiscité la campagne électorale de Macron, elle

Liberté de la presse, liberté d'expression et d'opinion, liberté de penser, liberté d'action, de choix, de revendication, de protestation ou de participation : toutes sont mises à mal par ce gouvernement.

À croire que la lutte des classes s'est réduite à brider tous ceux qui ne forment pas « l'élite ».

Ce gouvernement présente sans nul doute un caractère absolutiste dont témoignent sa propension à l'hy-

per-narcissisme et à constituer « une cour », son emprise sur l'entourage ou l'espace politique qu'il resserre dangereusement comme celle sur la presse qu'il influence, son mépris du « petit peuple », sa forte tendance à l'oppression et à la répression contre tout vrai dialogue ou toute négociation.

En guise de politique qui se veut progressiste, on n'a pas fait pire depuis longtemps !

Sauf si, pour Macron, la politique

n'est pas son affaire au point de ne se focaliser que sur l'économique. Et que le progrès consiste uniquement, selon lui, à réformer à tout va afin d'accélérer le processus d'un marché néo-libéral qui donne tout pouvoir au privé en vue du profit, en négligeant la condition et l'existence des personnes humaines dans leur pays.

En ce sens, alors c'est une pleine réussite. ■



Le Billet de la Gazette

Du grand art !

Nous nous rappelons tous la générosité incroyable dont avait fait preuve le Président Macron pour répondre aux revendications des GJ ! Il avait étendu l'accès à la prime d'activité... C'était fin 2018, nous sommes bientôt milieu d'année 2019 soit 6 mois plus tard... Et nous apprenons que la prime d'activité est vouée à être modifiée, le gouvernement ne sait pas encore si ça concerne son montant, son accès mais en tout cas il faut ECONOMISER ! Il faut réduire de 3 points le PIB des dépenses sociales d'ici 2022. Evidemment on diminue tout avant 2022 ainsi hop juste avant l'élection on promet de tout réaugmenter ! Si ça ce n'est pas du grand art... ou du foutage de ** à vous de juger !

LE ZOOM



«Il faut ouvrir plus de services d'urgences privés» souhaite un membre de l'Académie nationale de Médecine

Guy Vallancien, membre de l'Académie nationale de Médecine, était l'invité de Radio Classique le 11 juin. L'actuel chirurgien préconise de créer plus de services d'urgences privés en France.

« Le système a vieilli : les services d'urgences sont souvent vétustes et à moderniser... »

80% sont publics ; il faut augmenter les services privés,

Car : «L'hôpital est plus souvent administré que managé ; c'est à revoir ! »

AVANT



APRES



DÉFORESTATION en FRANCE : le gouvernement est en train de préparer, en toute discréction, un décret insensé qui risque d'autoriser une DÉFORESTATION à grande échelle en France

Le décret du gouvernement prévoit de donner au préfet la possibilité de DECIDER SEUL la déforestation, y compris quand il s'agira d'accorder des autorisations de travaux importants dans les sites classés. Le gouvernement souhaite ainsi se passer de l'avis de l'Office National des Forêts pour certaines opérations de défrichement.

On ne s'y prendrait pas autrement pour favoriser en douce les assauts des bétonneurs contre la forêt française ! De l'an 2000 à 2017, la France a perdu 992 kilohectares d'arbres, soit un million d'hectares !!

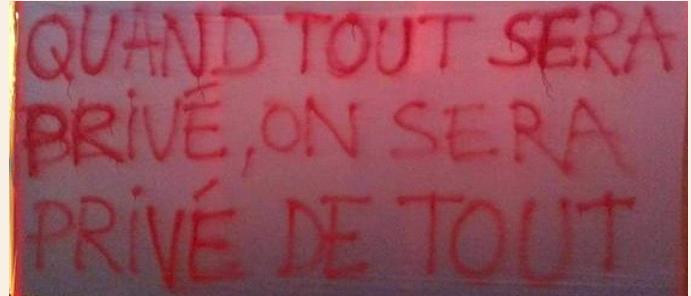
En novembre 2018, le ministre de l'Écologie lui-même, M. François de Rugy, annonçait sa volonté de lutter contre la déforestation : « Il faut tout faire pour lutter contre la déforestation ». Depuis il a bien retourné sa veste !

LE ZOOM



Ripostant à Amazon, 2 500 libraires unissent leurs forces et proposent une alternative musclée.

Amazon a révolutionné notre façon d'acheter des livres. Pour le meilleur... mais aussi pour le pire. Certes, le catalogue est gigantesque, le service ultra rapide et le coût, économique. Mais Amazon, c'est surtout une multinationale championne de l'optimisation fiscale qui écrase les libraires, le tout, sans grande considération pour l'environnement. Alors, pour riposter, 2 500 libraires indépendants ont décidé d'unir leurs forces au sein de [lalibrairie.com](#), une alternative pratique et précieuse qui gagne à être connue.



La privatisation des barrages

Après la vente de nos autoroutes, puis celle de Aéroport de Paris, c'est au tour de nos 150 barrages hydro électriques : la France vend ses joyaux ! À chaque fois qu'il s'agit de vendre nos infrastructures vitales, on nous explique que c'est la faute de l'Europe.



Des députés LREM veulent confier des bouts de routes nationales aux concessionnaires des autoroutes

Des amendements au projet de loi d'orientation des mobilités, actuellement en débat au Parlement, pourraient autoriser l'État à privatiser des dizaines voire des centaines de kilomètres de routes nationales, sans mise en concurrence.



Quartier Libre

Le dégoût

« Il est incroyable de voir comme le peuple, dès qu'il est assujetti, tombe soudain dans un si profond oubli de sa liberté qu'il lui est impossible de se réveiller pour la reconquérir : il sert si bien, et si volontiers, qu'on dirait à le voir qu'il n'a pas seulement perdu sa liberté mais bien gagné sa servitude ..»

La Boétie, Discours de la servitude volontaire, 1576

Les gens n'ont plus de courage, de fierté ; aujourd'hui il est devenu hors la loi d'en avoir.

Les hommes ont été réduits à n'être que des soumis qu'on divertit pour noyer leur servilité, et ça fonctionne : un petit boulot, un petit toit, une petite gamelle. Plus mon toit, ma gamelle, ma caisse est grande et plus JE peux frimer et plus JE suis heureux.

Toute cette aberration, ces abrutissemens leurs suffisent pour les combler.

Grâce aux écrans qui n'existent que depuis 1926, ils ont réussi à plonger les citoyens dans le mensonge et la manipulation universels (bien que certaines parties du monde soient toujours sous l'illusion religieuse).

Jamais l'histoire de l'humanité n'a atteint un tel niveau de bêtise, d'imposture et d'intoxication.

Je hais cette époque où l'homme devient, sous le totalitarisme universel du capitalisme, un bétail doux, poli et tranquille, où l'homme avale le formatage de la Matrice oligarchique "du marché" qui nous fait prendre cette régression à l'argent pour un progrès moral enrobé de « novlangue ».

L'homme châtré de tout son pouvoir créateur, et qui ne sait même plus, du fond de son village, créer une danse ni d'idéaux. L'homme que l'on alimente en culture du paraître, en culture de confection, en culture standard comme on alimente les bœufs en foin.

J'ai honte d'être un humain qui, seul, ne peut rien faire.

J'ai honte de constater qu'autour de moi il n'existe que des pleutres agenouillés.

X-T-M

GJ : on ne lâche rien !

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



Pause Café

Essai - (R)ÉVOLUTION

Par Damien Marrat

Nous avons vendu notre monde et notre existence. Le moindre mètre carré, en surface comme en profondeur ; la moindre minute, passée à travailler ou à se divertir ; le moindre son, parfois transformé en art, idéalement rentable, à la télé, à la radio... Tout ce que nous faisons aujourd'hui, quasiment, est fait pour enrichir quelqu'un, à un moment ou à un autre. Même pour écrire ce texte et le partager, je dois payer au minima une connexion internet. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire : rien n'est gratuit. Ou plutôt : tout devient individuellement payant. C'est bien là le vice. A l'origine, la plupart des services du quotidien étaient publics : routes, transports, communications, énergies, eau, etc... Et aujourd'hui, qu'en reste-t-il ? L'État, c'était sensé être nous, le peuple. Il s'agissait là, d'ailleurs, de la définition même de la démocratie. Mais le gouvernement, composé de représentants élus ainsi que de hauts-fonctionnaires (non élus ceux-là), a fini par vampiriser l'État. Au final, alors que nous devrions estimer que nous sommes tous l'État, les faits sont bien différents. Nous avons octroyé de grands pouvoirs, initialement les nôtres, à une aristocratie belliqueuse, avide de tout, et sans vergogne. Peut-être est-il temps de mettre un coup de pied dans la fourmilière. Seulement voilà, nos maîtres ont accumulé des richesses et des leviers puissants, difficiles à combattre désormais. A un moment donné, les Français se sont dit qu'orner le gilet jaune, tous ensemble, face à ce viol démocratique permanent, pouvait changer les choses. Ils ont cru que conquérir les ronds-points leur permettrait d'être entendus. Et au début tout se déroulait très bien. Puis, lorsqu'on leur a demandé de désigner des meneurs, ce fut le début d'un lynché médiatique important, savamment orchestré par le haut de la pyramide, celle-là même que nous avons tous contribué à construire, des générations durant.

S'organiser est essentiel, mais le faire sans prévenir tous les risques, sans se prémunir des stratégies adverses, est incroyablement naïf. Il était évident que la moindre petite tâche serait pointée du doigt, et hypocritement amplifiée puissance mille. Sans oublier la présence des armes, pointées et utilisées sur le peuple "dissident", pourtant légitime au même titre que le peuple docile, soumis. A présent, certaines créatures du pouvoir se targuent de la baisse de popularité du mouvement jaune. Ces esprits fétides oublient de dire, volontairement bien entendu, qu'ils sont la cause majeure (mais non pas la seule, il est vrai) de cette chute. Alors, passant à travers leur propre culpabilité, sans aucune gêne ni remord, ils applaudissent publiquement un déclin dont personne ne devrait s'enjouer : le crépuscule de notre civilisation, de la souveraineté des peuples.

Mes mots peuvent paraître pessimistes, toutefois ils ne le sont pas sans raison. Comme je le sous-entendais relativement ouvertement au début de ce texte : nous avons vendu la démocratie. En nous contentant, de décennies en décennies, de transmettre la gouvernance à des prétendus experts, nous avons transformé l'esprit collectif en somme d'individualités, majoritairement enfantines et avares. La plupart des citoyens sont maintenant renfermés sur eux-mêmes, sur leurs propres petits cas personnels, alors que, soi-disant, le monde n'a jamais été autant ouvert. Pire encore, certains implorent le maintien de l'Union Européenne (institution construite de façon anti-démocratique, largement gouvernée par des responsables non élus de surcroit) sous prétexte que nos ennemis sont nombreux, au-dehors. Quelle farce ! Si la Chine et les États-Unis (pour ne citer qu'eux) étaient et sont nos ennemis, alors pourquoi adopter massivement la culture des uns, tout en profitant des bas prix proposés par l'autre ? En instaurant les règles libérales capitalistes au sein de l'Union Européenne, nous avons permis à toutes ces puissances de pénétrer nos entreprises, nos maisons, nos cerveaux, bien plus qu'ils ne pouvaient l'espérer auparavant.

Le pouvoir n'est plus au peuple, il est à l'argent et à ceux qui le détiennent. Et ces êtres là ne se rendent pas toujours compte du mal qu'ils génèrent. Au contraire, ils prétendent diffuser, grâce à leurs investissements notamment, de la richesse dans leur sillage. En d'autres termes : ils croient faire le bien autour d'eux, parce qu'ils en ont le pouvoir. Mais enfin, d'où vient cette richesse ? Qui permet de la produire de bout en bout ? Les peuples, encore et toujours. Sans les peuples : pas de richesse ! Et ça, les riches l'oublient trop facilement. Alors certains diront, bien sûr, que les détenteurs

des grands capitaux font aussi parti du peuple. Oui, seulement ces privilégiés, précisément, agissent contre la masse pour entretenir leurs statuts, pour ne pas dire leurs comptes en banque. C'est en maintenant le reste du monde tout en bas, ou en tout cas largement en-dessous d'eux, qu'ils peuvent se permettre de s'élever au sommet de la société. De cette façon, ils creusent les inégalités non pas par plaisir, mais parce qu'ils ne savent rien faire d'autre. Il en va de la continuité de leur propre souveraineté, bâtie sans état d'âme sur celle des plus faibles, opulente et écrasante.

Enfin, nous pourrions nous demander : que faire face à ce système si gangrené par l'argent? Il existe bien des solutions. La première est de se soulever contre les règles scélérates qui nous avilissent tous. Chaque citoyen doit ouvrir les yeux, prendre conscience de l'intérêt général. Il faut que la masse comprenne que l'idée du bien commun, partagé à parts égales, n'est pas une utopie coincée dans la dimension du rêve, bien au contraire. Rien que cet élément là, quasiment à lui seul, peut changer la donne. Mais j'admets volontiers que passer ce cap ne suffirait pas tout à fait, pas quand les richesses et les pouvoirs se centralisent sur une poignée d'individus, qui n'ont par ailleurs aucun intérêt de modifier les règles de la société. Ma conclusion est donc la suivante : non à la révolution, oui à l'évolution. Car la première incombe un tour complet sur soi-même, ou l'équivalent d'un "retour à la case départ". Tandis que la seconde vise à sortir du cycle répétitif, justement, soit expérimenter autre chose. Et cette chose, cela peut être la démocratie, la vraie, sans ambiguïté ni détour.

